

# andrh

Le hors-série

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**



● **Interviews**

Découvrez les groupes locaux ANDRH de la région

● **Repères**

La région Auvergne-Rhône-Alpes en chiffres

Entretien croisé avec  
**Clémence Chopineau,**  
**Méloïdie Moriconi**  
**et Anne-Charlotte Serre,**  
avocates



**YDÈS**

# Anticiper, prévenir, sécuriser : la boussole d'Ydès pour les DRH de demain

À Lyon, l'équipe de droit social d'Ydès, animée par ses associées Laurence Buratti et Élise Laplanche, incarne l'excellence, le dynamisme et l'esprit collectif du cabinet. Clémence Chopineau, Méloïdie Moriconi et Anne-Charlotte Serre, leurs collaboratrices, composent l'équipe.

Cabinet d'avocats d'origine lyonnaise, Ydès bénéficie de 80 années d'existence et compte plus d'une centaine de membres répartis entre Lyon, Paris, Avignon et Bourg-en-Bresse. Ses interventions couvrent les matières du droit privé et public des affaires, en France et à l'international.

## Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

C. Chopineau : J'ai intégré Ydès dès ma prestation de serment en 2014 et ne l'ai plus quitté ! Après dix années de collaboration, j'ai eu le plaisir d'être nommée Of Counsel cette année.

M. Moriconi : De mon côté, j'ai rejoint Ydès en 2020 après une première expérience dans un cabinet parisien spécialisé en droit social.

AC. Serre : Avocate depuis dix ans exclusivement en droit social, j'ai rejoint l'équipe d'Ydès cette année, forte d'un parcours entre Paris, Lyon et deux années à l'étranger.

L'équipe intervient aussi bien en conseil qu'en contentieux, aspect essentiel de son accompagnement.

## Quelle est votre approche du conseil ?

C. Chopineau : Je privilégie le pragmatisme. Mon objectif est d'apporter un conseil reçu comme une véritable aide à la décision, pas seulement juridique.

M. Moriconi : L'essentiel est d'adapter le langage et les solutions selon chaque client. Avec les PME, nous sécurisons les pratiques et apportons des solutions opérationnelles ; avec les grands groupes, nous apportons un regard stratégique complémentaire à leurs équipes internes.

## En ces temps de profondes mutations, quel conseil donnez-vous aux DRH pour 2026 ?

C. Chopineau : Certaines tendances sont à surveiller : la santé mentale des salariés, avec un ac-

croissement des demandes en harcèlement moral, et les évolutions sur les congés payés engendrés par l'influence croissante du droit européen en font partie.

AC. Serre : L'anticipation ! D'une part pour prévenir les risques psychosociaux, indispensable pour enrayer l'absentéisme croissant et limiter les contentieux coûteux, et le renforcement du dialogue social pour prévenir les conflits et sécuriser les décisions de l'employeur.

## Comment évoluent les attentes de vos clients ?

M. Moriconi : Nos clients attendent des réponses concrètes et adaptées à leur réalité. Notre rôle est de les accompagner pour s'adapter aux nouvelles exigences légales et jurisprudentielles.

## Contact :

- <https://www.ydes.com>
- 28 rue Joannès Carret
- 69 009 Lyon